

Article de Rennes Inphonet, le 3 mars 2008

L'innocence derrière les barreaux

PRISON RENNES ENFANTS DETENTION

L'expression consacrée veut qu'on choisisse ses amis mais rarement sa famille. Qu'elle soit trop ceci, ou pas assez cela, on n'y peut rien : plus que les gènes, un petit quelque chose nous unira toujours. Idem lorsque se ferme entre un parent et ses enfants, l'épaisse porte d'une prison. Alors, lorsque les relations deviennent trop compliquées autour du petit milieu carcéral, l'association rennaise, Enjeux d'enfants, tente de permettre à chacun de se reconstruire, ensemble ou séparément.



« **Dans nos statuts**, explique Marine Boudier, directrice de l'association Enjeux d'enfants, **notre mission est d'aider à la gestion des relations entre un parent incarcéré et un enfant. Nous intervenons dans tout le Grand Ouest.** » L'alchimie, en effet, peut s'avérer difficile à trouver dans ce monde de silence et de non-dit, où les barrières invisibles qui s'installent au sein d'une famille peuvent être plus coriaces que les grilles d'une prison.

« **Je croyais que comme il était en prison, il n'avait pas le droit de me gronder** »

Aude, 7 ans

Les freins à une bonne relation, on l'imagine, peuvent être nombreux. Le parent incarcéré peut, par exemple, estimer qu'il n'a plus aucun droit de voir ses enfants, qu'il ne le mérite plus. « **Il y a souvent un manque de confiance des détenus ; la situation carcérale les infantilise, ils se disent qu'ils sont de mauvais parents** » explique Valérie Troadec, éducatrice spécialisée à Enjeux d'enfants depuis huit ans.

En face, l'enfant peut tout simplement rejeter ce parent qui a brisé l'équilibre et le quotidien de sa famille : « **On entend souvent dire, « Je ne veux plus le/la voir après ce qu'il/elle a fait.** » Dans certaines situations, en effet, la détention est directement liée à une atteinte à la famille : meurtre, inceste...

« **C'est comment où tu dors ? Pourquoi il y a pas de poignée ?** »

Lucien, 6 ans

Et puis, à d'autres moments, le blocage vient de l'entourage de l'enfant, du parent gardien : « **On entend souvent dire que la prison n'est pas un endroit pour les enfants. Or, ce sont les adultes qui ont le plus de difficultés avec ce milieu. Du côté des enfants, c'est plus de la curiosité que de l'angoisse : pourquoi il y a des barreaux ? Qui sont les gens en uniformes ?...** »

Alors, bien souvent, on dissimule la réalité à l'enfant. Mais on le sait, les petits ont toujours une oreille qui traîne et sent à coup sûr quand quelque chose se trame. « **Il sait qu'on lui dissimule quelque chose, mais il doit se débrouiller tout seul avec ça. Quand on dit les choses, on remarque que la tension s'apaise.** »

« Je pense bien plus à mes enfants que lorsque j'étais dehors »

Un père incarcéré

Ainsi, les barrières entre un parent et son enfant peuvent être nombreuses dès lors que le mot « prison » entre dans leur vie. Une intervention extérieure peut alors parfois permettre de dénouer ce sac de noeuds émotionnel. « **La majeure partie du temps, c'est le parent incarcéré qui fait appel à nous,** explique Valérie. **On lui demande ce qu'il attend de nous, on creuse sa démarche pour s'assurer qu'en réalité l'enfant ne se retrouve pas l'enjeu de quelque chose qui le dépasse. Servir de prétexte par exemple pour renouer le lien avec l'ex-conjoint.** »

L'intérêt de l'enfant prime, évidemment et la décision est discutée entre tous les membres de l'association. Dès lors que le bien fondé de la demande paraît évident, elle peut être transmise à la personne en charge de l'enfant. « **On ne fonctionne que par courrier pour que ce premier contact ne soit pas trop brusque. Si au bout de trois semaines nous n'avons toujours pas de réponses, nous envoyons un second courrier, mais pas plus, nous ne sommes pas là pour forcer les choses.** »

Régulièrement, bien heureusement, une réponse revient, qui, même si elle n'est pas positive, ne ferme pas d'emblée toutes les portes. « **On va alors à la rencontre de l'enfant, on évalue quelle envie il a de rencontrer ce parent.** » Commencent pour les éducatrices et bénévoles d'Enjeux d'enfants, des aller-retours réguliers entre les deux parties. « **Avant la première rencontre, on s'assure que les choses se posent, que chacun puisse réfléchir aux demandes qu'il a à formuler et aux réponses qu'il compte y apporter. Nous sommes des sortes de messagers.** » Puis, au bout de quelques échanges, de quelques semaines, de quelques années parfois, la rencontre peut avoir lieu. « **Rien qu'entre le parent incarcéré, l'enfant et nous, pour que rien d'autre ne vienne s'interposer dans ce moment.** »

« C'est pas toi qui auras eu les soucis financiers ! »

Nora, 14 ans

Parfois les choses fonctionnent, les visites se poursuivent, on se retrouve à la sortie et Enjeux d'enfants peut s'éclipser ; d'autres fois, non. On aimerait entendre un *Je t'aime*, et on reçoit un *Tu n'es qu'un salaud, je suis malheureux à cause de toi !* « **On a eu un petit garçon qui, au bout de cinq ans a voulu revoir son père, dont il avait été victime d'inceste. Ou cette autre petite fille de neuf ans, qui voulait juste savoir si sa mère lui ressemblait. Elle est allée lui rendre visite, l'a vu et n'y est plus jamais retournée.** »

Enjeux de parents ? En tous cas, l'association ne les laisse pas tomber, et si elle garde contact avec l'enfant, « **il peut vouloir autre chose, autrement, au-delà de ce Je ne veux plus** », le parent incarcéré peut également compter sur le soutien de Valérie, Marine et les autres. « **Parfois c'est dur. Certains ont commis des horreurs. Mais ce sont des êtres humains, qui ont le plus souvent derrière eux une histoire familiale difficile. On ne peut pas dénigrer un parent car il fait partie de l'enfant.** »

En 2007, une soixantaine d'enfants ont été accompagnés par l'association - jusqu'aux parloirs ou non - et sur les 132 parents incarcérés en demande, 83 ont eu un suivi régulier. (Les autres ont été transférés, l'affaire a été reprise par les services sociaux ou ils ont refusé le cadre des rencontres imposé par Enjeux d'enfants.) « **Que les situations se démêlent, ou que la rencontre n'ait jamais lieu, ce n'est pas un échec. Car ensemble ou séparément, l'objectif est que chacun retrouve sa place et arrive à composer avec son histoire familiale.** »

Pratique. *Enjeux d'enfants* : 02 99 65 19 19.

Les citations des enfants sont extraites de *Dis papa, pourquoi tu prisonnes ?*, petit livret de citations mis en place par l'association. À côté de cela, *Raconte-moi la prison*, paroles de mères et *Paroles de pères incarcérés*, ont également été édités.

Sabrina KHENFER